

Bibliothèque publique de La/The Nation Public Library **Demande de proposition — Soutien au catalogage contractuel**

1. Objet

La présente proposition demande l'approbation du conseil pour engager un catalogueur contractuel afin de résorber un retard important et croissant d'articles de bibliothèque non catalogués. Le volume de travail dépasse actuellement ce qui peut être géré parallèlement aux responsabilités opérationnelles existantes, et la capacité de la bibliothèque à mettre de nouveaux documents à la disposition du public en est directement affectée.

2. Contexte

Lorsque la gestionnaire de bibliothèque a pris ses fonctions, environ 200 livres attendaient d'être catalogués. Depuis, la bibliothèque a élargi ses collections en réponse à la demande communautaire — acceptant des dons de livres et de cassettes totalisant environ 300 articles supplémentaires. Une fois les achats financés par la subvention Commonwell complétés, environ 100 articles supplémentaires devront être catalogués. Un achat important d'environ 200 livres provenant des fonds budgétaires alloués est également prévu et serait traité dans le cadre de ce projet, portant le retard total estimé à environ 800 articles. Il convient de noter que la subvention Commonwell exige que tous les achats financés soient complétés au cours de l'année civile 2026, et le catalogage est une étape essentielle à l'accomplissement de cette obligation.

À titre de mesure temporaire, certains articles non catalogués ont été mis à la disposition des emprunteurs à titre exceptionnel. Bien que cela ait permis un certain accès aux nouveaux documents en attendant, il ne s'agit pas d'une pratique opérationnelle durable et cela soulève des préoccupations quant à l'équité d'accès — tous les membres de la communauté ne bénéficient pas également des arrangements informels. Une collection cataloguée garantit que chaque emprunteur, quelle que soit sa familiarité avec le personnel de la bibliothèque, a un accès juste et cohérent aux documents disponibles.

3. Contraintes opérationnelles

La bibliothèque fonctionne actuellement avec deux membres du personnel répartis dans trois succursales. Le temps de la gestionnaire de bibliothèque est distribué entre un large éventail de responsabilités qui limitent la disponibilité pour le travail de catalogage, notamment :

- Environ 8 jours par mois pour gérer les heures d'ouverture de la succursale de Limoges
- Environ 2 à 4 jours par mois consacrés à la préparation des réunions du conseil, selon les sujets abordés
- Gestion de la transition du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) et de toutes les tâches associées
- Réalisation des achats financés par des subventions et des tâches associées
- Développement de programmes et engagement communautaire dans toutes les succursales et en toutes saisons

- Clôture de l'année scolaire et tâches associées
- Toute l'administration générale de la bibliothèque et les communications

Ce volume de responsabilités concurrentes ne laisse pas suffisamment de temps pour traiter un retard de 800 articles, ni pour fournir la formation pratique dont les bénévoles ont besoin pour cataloguer de manière autonome.

4. Capacité de catalogage bénévole

La bibliothèque a fait de véritables efforts pour mobiliser des bénévoles communautaires en soutien au catalogage. Trois personnes ont exprimé leur intérêt et se sont engagées à aider. Cependant, en raison de circonstances personnelles, un bénévole s'est depuis retiré. Deux bénévoles demeurent disposés et disponibles, mais n'ont pas encore pu commencer, car ils n'ont aucune formation ni expérience formelle en catalogage, et la gestionnaire de bibliothèque n'a pas encore eu la capacité de leur fournir la formation de base requise — tant en pratique de catalogage que dans le nouveau SIGB.

Dans une perspective d'avenir, il est souhaité que le catalogueur contractuel ait l'occasion de fournir une formation d'initiation à ces bénévoles dans le cadre du mandat. Une fois le projet de rattrapage terminé, la gestionnaire de bibliothèque sera dans une bien meilleure position pour fournir un soutien et des conseils continus. Avec un engagement soutenu, les bénévoles pourraient devenir une partie plus fiable et intégrante des opérations de catalogage à l'avenir.

La bibliothèque valorise profondément ses bénévoles, et ils continuent de contribuer de manière significative aux opérations de la bibliothèque. Cela dit, la nature de l'engagement bénévole — horaires flexibles, disponibilité variable et absence d'obligations d'emploi — signifie que la continuité opérationnelle ne peut être garantie pour le moment. Un catalogueur contractuel formé ne remplacerait pas les bénévoles, mais permettrait au travail de catalogage structuré de progresser de manière fiable et au rythme qu'exige le retard.

5. Justification du soutien au catalogage contractuel

Un catalogueur contractuel apporterait les avantages directs suivants :

- Expertise professionnelle en catalogage — la gestionnaire de bibliothèque détient une formation formelle dans le domaine, mais a nécessité une réorientation significative après près de deux décennies loin du travail en bibliothèque; former des bénévoles sans expérience préalable présente un défi comparable et n'est pas une tâche qui peut être adéquatement soutenue parallèlement aux exigences opérationnelles actuelles
- Progrès fiable et constant dans le rattrapage sans dépendance à la disponibilité des bénévoles
- Accès public plus rapide et équitable aux collections croissantes de la bibliothèque, incluant livres, casse-têtes et instruments

- Allègement du fardeau administratif de la gestionnaire de bibliothèque, permettant une plus grande concentration sur la programmation, la prestation de services et la transition du SIGB
- Possibilité de soutenir la formation des bénévoles existants une fois le nouveau système stable

La bibliothèque est à une étape critique. Les collections s'agrandissent, les demandes de programmation augmentent et la transition du SIGB ajoute une couche de complexité qui nécessite une attention soutenue. Résorber le retard par un soutien contractuel est la voie la plus pratique sans compromettre les opérations actuelles.

6. Impact communautaire

Un retard d'environ 800 articles non catalogués représente une portion importante de la collection de la bibliothèque qui est inaccessible au public par la circulation régulière. Pour une petite bibliothèque bilingue desservant une municipalité rurale, chaque article accessible compte. La bibliothèque a connu une augmentation notable de l'engagement communautaire, avec plus de 15 nouveaux usagers inscrits au cours d'une seule période de deux semaines. Bien que cela ne soit pas la norme, cela reflète un intérêt renouvelé et croissant pour les services de bibliothèque — et avec cette croissance vient une attente d'accès à des documents nouveaux et variés. Au rythme actuel de catalogage, la bibliothèque n'est pas en mesure de répondre à cette attente. Il convient de noter que des préoccupations concernant la capacité de service ont été soulevées au niveau municipal, soulignant que l'impact de ce retard dépasse les opérations de la bibliothèque et s'inscrit dans la conversation communautaire plus large.

7. Recommandation

La gestionnaire de bibliothèque recommande respectueusement que le conseil approuve l'engagement d'un catalogueur contractuel pour une période limitée, avec la portée et les conditions à confirmer en consultation avec le CEO. Le catalogueur contractuel devrait avoir une expérience démontrée en catalogage en bibliothèque, et la capacité bilingue en anglais et en français serait considérée comme un atout compte tenu du mandat et de la communauté bilingues de la bibliothèque.

Les candidats seraient recrutés par l'entremise du Service des bibliothèques de l'Ontario (SBO) et du Collège Algonquin, qui ont tous deux confirmé pouvoir aider à distribuer l'offre aux parties intéressées et ont informé la fourchette salariale ci-dessous. Si ces avenues ne permettent pas de trouver un candidat approprié, une offre d'emploi officielle serait envisagée en option secondaire. L'engagement total est proposé à **270 heures**. Sur la base d'un taux de traitement moyen d'environ 30 articles par jour, le catalogage du retard de 800 articles représente à lui seul environ 187 heures. Les heures restantes sont allouées aux tâches de soutien essentielles au projet, notamment la révision et la correction des notices migrées des systèmes précédents, le nettoyage et la standardisation des notices lors de la transition du SIGB, et la formation d'initiation des bénévoles existants.

Deux options d'horaire sont proposées pour examen par le conseil, toutes deux plafonnées à 270 heures :

Option A — 3 jours/semaine x 7 heures/jour x environ 13 semaines (3 mois, fixe)

Un horaire structuré et plus intensif avec une date de fin définie. Aucune prolongation prévue.

Heures	À 30 \$/h	À 35 \$/h	À 45 \$/h
270 h	8 100 \$	9 450 \$	12 150 \$

Option B — 2 jours/semaine x 7 heures/jour x jusqu'à 17 semaines (4 mois, flexible)

Un horaire hebdomadaire plus léger sur une période plus longue, ne dépassant pas 270 heures au total. Une prolongation dans cette limite peut être appliquée à la discrétion du CEO si les exigences du projet le justifient.

Heures	À 30 \$/h	À 35 \$/h	À 45 \$/h
270 h (max)	8 100 \$	9 450 \$	12 150 \$

La gestionnaire de bibliothèque recommande un taux de 35 \$/heure comme taux intermédiaire compétitif reflétant les qualifications recherchées. À ce taux, le coût prévu pour l'une ou l'autre option est de **9 450 \$**, avec une fourchette complète de **8 100 \$ à 12 150 \$** selon la formation et l'expérience du candidat retenu.

Dans les deux options, l'horaire serait coordonné en fonction des obligations de couverture des succursales de la gestionnaire de bibliothèque. La gestionnaire de bibliothèque est prête à fournir tout renseignement supplémentaire dont le conseil pourrait avoir besoin et accueille favorablement toute discussion.